

Procédure dispositif BAFA

Services concernés: ressources humaines, animation enfance, communication, jeunesse

- 1) Recherche d'un prestataire
- 2) Appel à candidature en ligne pour 20 places (sauf exception et besoins particuliers, il n'y aura pas d'autres recrutements de stagiaires BAFA sur la ville hors dispositif).
- 3) Analyse des candidatures et entretien de motivation si nécessaire
- 4) Présentation du déroulement du dispositif aux candidats (dates, aides et subventions, étapes et procédure, inscriptions auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports « SDJES »)
- 5) Signature de la convention par les candidats.
- 6) Organisation du stage théorique de formation générale lors d'une session en externat proposée dans un centre de loisirs de la ville (1^{ère} semaine vacances d'automne).
- 7) Répartition des candidats qui ont validé la 1^{ère} partie du BAFA par les centres de loisirs avant la session de perfectionnement (vacances de fin d'année, d'hiver, de printemps ou d'été)
- 8) Organisation du stage théorique d'approfondissement lors d'une session en externat proposée dans un centre de loisirs de la ville (2^{ème} semaine vacances d'automne année N+1).

Les candidats devront remplir certaines conditions pour accéder à ce dispositif avec prise en charge financière complète de la ville :

- Être Pontellois-Combalusiens
- Être âgé entre 16 et 26 ans
- Formuler une demande d'inscription au dispositif par écrit (en ligne)
- Être disponible sur les dates de stage proposées par la ville